

Journal du Lot 30^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE
TÉLÉPHONE 31
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

A RÉPARER !

C'est une vilaine besogne, une œuvre de malfaiteurs publics, celle à laquelle se livrent certains journaux de la zone occupée qui font croire à la population parisienne que, si elle manque de produits et de denrées, c'est parce que nous en avons trop.

« Nous », c'est-à-dire les Français de la zone non occupée qui sommes ainsi présentés à nos frères de là-bas comme des égoïstes qui profitons de leur misère pour nous gorger à leurs dépens. Ceux qui font ça, ceux qui travaillent ainsi à diviser les Français, à les opposer les uns aux autres en clans hostiles, ceux-là sont de bien grands misérables. Naturellement les promoteurs de cette campagne sont de ceux dont la politique a tant contribué à amener la France où elle est !

Comment, pour on ne sait quel ignoble profit, comment osent-ils discuter sur nos privations communes, ces hommes qui en sont les auteurs responsables ? Ces hommes qui ont fait venir la guerre sur nous sans avoir rien préparé pour la faire, pas plus dans le militaire que dans le civil. Ces hommes qui n'ont su organiser que la tromperie et mobiliser que des mensonges. Ces imposteurs qui nous ont menti au sujet de notre situation que sur celle de l'Allemagne.

Là-bas, où il n'y avait pas de démocratie, on disait la vérité au peuple. Ici, on lui bourrait le crâne. Là-bas, on lui enseignait qu'il fallait travailler dur et se priver. Ici, on lui répétait qu'il fallait s'amuser et se gorger !

Le résultat ?

MM. Caziot, ministre de l'Agriculture, et Achard viennent de la mettre en pleine lumière, ce beau résultat, par une comparaison dont nos fameux démocrates devraient rougir de honte.

En Allemagne, on avait mis en vigueur tout un plan basé sur trois principes : d'abord produire beaucoup, ensuite constituer des stocks, enfin organiser la répartition des produits. Ainsi quand l'Allemagne a commencé la guerre — vous savez, cette Allemagne que le blocus devait réduire à la famine en quelques semaines ! — eh ! bien, quand cette Allemagne a commencé la guerre, elle avait en réserve des stocks de marchandises et de produits pour plus d'un an ! En outre, afin d'en assurer l'utile emploi, elle avait mis en vigueur son système de répartition par cartes et tickets. Elle l'avait fait dès avant le début des hostilités !

Cette prévoyance, dont nos démagogues étaient bien incapables, ils en firent chez nous des gorges chaudes. Eux, tout juste bons pour démolir, tournaient en dérision les hommes et les institutions capables de construire. A-t-on assez ri de ces Allemands qui commençaient la guerre avec des cartes ? Les a-t-on assez moqués ces pauvres diables réduits à la disette par les caprices de leur tyran ? Rappelez-vous les articles triomphants des journaux et les discours des orateurs gouvernementaux : Voilà, nous criaient-ils, voilà ce que gagne un pays qui accepte de se courber sous une dictature !...

Pendant ce temps, dans notre démocratie où « le peuple reste maître de ses destinées » — quelle misère ! — on continuait la bonne vie, le gaspillage. Nos lâches gouvernants, par peur de l'opinion, nous avaient lancé dans l'aventure sans réserve, sans plan de ravitaillement, sans aucune mesure de rationnement. Nous en étions au même point pour les approvisionnements civils que pour ceux de l'armée en matériel et en munitions ! Et la vérité, que ces gouvernements de mensonge n'osaient pas nous dire, elle se venge à présent des menteurs et aussi, hélas ! de leurs victimes !

Voilà de quelle situation le gouvernement Pétain a hérité. Il faut qu'il travaille à réparer les maux que ses prédécesseurs nous ont légués. Mais il n'y pourra réussir sans le concours actif et la collaboration de nos paysans qui doivent l'aider à sauver le pays. Et c'est ce que nous nous proposons de montrer.

Emile LAPORTE.

INFORMATIONS

COMMUNIQUÉ ALLEMAND

Pendant la journée d'hier l'aviation allemande a effectué des vols de reconnaissance au-dessus des îles Britanniques.

Dans la nuit du 12 au 13 janvier, de fortes formations de bombardiers ont attaqué des objectifs d'importance militaire à Londres. On a pu observer plusieurs grands incendies au Nord et au Sud de la bouche de la Tamise, ainsi qu'un violent incendie avec des nuages épais de fumée au Sud-Est de la ville.

Des objectifs militaires sur la côte méridionale de l'Angleterre ont également été bombardés. Le mouillage de mines dans les ports britanniques a été poursuivi.

Dimanche vers midi, l'adversaire a essayé de nouveau de pénétrer avec de faibles forces dans la région occupée. Deux avions ennemis ont été abattus par la D.C.A., un autre par des chasseurs.

Aujourd'hui vers l'aube, des avions ennemis isolés ont lancé quelques bom-

bes en Allemagne du Nord, notamment à Bayreuth. L'adversaire a perdu hier quatre avions.

Le D.N.B. ajoute les détails suivants : Dans la nuit du 12 au 13 janvier, la capitale britannique a été l'objectif d'une attaque exécutée par de fortes formations de la Luftwaffe. Comme il a été déjà annoncé, dès le crépuscule, plusieurs vagues de bombardiers allemands ont survolé Londres, lançant leurs bombes par bonne visibilité. L'attaque a été dirigée contre des entreprises d'importance militaire situées au Nord et au Sud de la grande boucle de la Tamise. Une partie des installations a été atteinte. Un certain nombre d'incendies ont été observés.

La D.C.A. anglaise était si mauvaise qu'elle n'a pu entraver les opérations. Tous les avions sont rentrés à leur base. Des villes de la côte méridionale anglaise ont été également attaquées avec succès.

Pour assurer le ravitaillement de Paris

En dehors de l'abaissement des droits d'octroi à Paris, le préfet de police a pris des arrêtés pour épargner aux Parisiens la queue devant les boutiques. Un arrêté rattache obligatoirement à un boucher ou à un charcutier de leur choix les consommateurs. Un second arrêté organise le contrôle des arrivages.

Envois de la Croix-Rouge américaine

La Croix-Rouge américaine annonce que le navire « Cold Harbour », transporteur des denrées et produits pharmaceutiques destinés à la France non occupée et à l'Espagne. Le navire emportera un chargement de 6.000 tonnes. La cargaison comprendra 500 tonnes de lait pulvérisé, 250 tonnes de lait condensé, 25 tonnes de lainage, de vêtements et de lingerie pour les enfants, ainsi que des produits pharmaceutiques, tels que : insuline, aspirine, quinine, iode, etc., pour un montant de 100.000 dollars.

Le fanion du Maréchal

On sait qu'au matin du 1^{er} janvier, le maréchal Pétain a arboré pour la première fois son « fanion de route ». Ce fanion tricolore du Chef de l'Etat porte au centre les armes du Maréchal, le bâton de commandement armé flanqué de part et d'autre du sommet de deux tranchants de francisque, l'ensemble évoquant le faisceau du lieutenant. Sept étoiles d'or, symbolisant la dignité du Maréchal, parsèment la soie éblouissante de blanc-bleu.

Les violations du territoire suisse

Une dépêche de Berne indique que le gouvernement britannique a fait transmettre à sa représentation diplomatique à Berne une note destinée au gouvernement fédéral demandant un certain délai avant de répondre aux notes suisses protestant contre les bombardements de Zurich et de Bâle par des appareils « présumés britanniques ».

Et, dans le même temps, on annonce officiellement qu'une nouvelle alerte aérienne a été donnée en Suisse le 10 janvier, de 13 h. 35 à 14 heures ; qu'une autre a été donnée, le 11, de 5 h. 48 à 6 h. 27 du matin, à Fribourg et à Berne.

Troupes allemandes en Roumanie

L'arrivée de troupes allemandes se poursuit en Roumanie avec rapidité. On estime maintenant à 1.400, le nombre des trains militaires qui franchiront la frontière dans le cours du mois de janvier. La plus grande partie de ces troupes sont dirigées vers le Danube et la Dobroudja. On signale d'importantes unités de pontonniers à Giurgiu et à Targu-Mazarele. D'autre part, il est certain que d'assez nombreux contingents allemands sont arrivés en Moldavie, c'est-à-dire près de la frontière soviétique.

Aux Etats-Unis

C'est jeudi que s'ouvrira dans les deux assemblées du Congrès le débat public sur le projet de loi « prêt ou bail ».

Ce projet de loi donnerait au président Roosevelt de véritables pouvoirs dicta-

toriaux. Aussi les journaux sont-ils d'accord sur le fait que le débat portera principalement sur cette question des pouvoirs, plutôt que sur toute autre considération, notamment le principe de l'aide à la Grande-Bretagne.

Accord anglo-américain

M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a annoncé qu'un accord était intervenu entre le gouvernement américain et le gouvernement britannique concernant la cession aux Etats-Unis de bases aériennes et navales dans des possessions britanniques aux Antilles.

D'autre part, le ministère des Colonies annonce officiellement qu'un accord a été conclu entre les gouvernements américain et britannique relativement à l'établissement des bases navales terrestres et aériennes américaines sur l'île de la Trinité. Une base navale sera installée sur un territoire de onze milles carrés.

Le Reich et l'U.R.S.S.

La presse de Moscou publie trois nouveaux communiqués officiels concernant les rapports germano-russes.

Le premier de ces communiqués annonce la conclusion, le 10 janvier, de l'accord délimitant la frontière entre l'U.R.S.S. et l'Allemagne entre la mer Baltique et la rivière Iorka, en Lituanie. L'accord prévoit que sur ce secteur la nouvelle frontière suivra celle qui avait été fixée entre la Pologne et la Lituanie à la conférence des ambassadeurs du 15 novembre 1923. Plus loin, elle suivra l'ancienne frontière entre l'Allemagne et l'U.R.S.S.

Cet accord, qui sera ratifié à Berlin « dans les plus brefs délais », entre en vigueur dès sa signature. Il a été signé à Moscou par M. Molotov et par l'ambassadeur du Reich.

EN PEU DE MOTS...

Deux usines pour la fabrication du sucre tiré de la pulpe de bois vont être bientôt mises en fonctionnement en Finlande. Le sapin et le bouleau seront particulièrement utilisés.

L'épidémie de grippe continue à sévir d'une façon de plus en plus alarmante aux Etats-Unis, dans les Etats du Sud. Plusieurs milliers de personnes sont mortes ces jours derniers.

Le commissaire de police de Marseille, opérant à Toulon, vient d'inculper sept personnes qui se livraient au trafic des coupures d'alimentation.

Dans un laboratoire, des élèves de l'Institut de Montrevert, à Fribourg, qui devaient être vaccinés une seconde fois contre la dysenterie, ont été inoculés avec des toxines. Six ont succombé, d'autres sont gravement malades.

De violentes secousses sismiques ont ébranlé la ville de Smyrne et les régions avoisinantes. Un grand nombre de maisons se sont écroulées à Smyrne ; on ne signale pas de victimes.

Connaitre son métier

Désormais, pour bâtir une maison en France, il faudra être Français et architecte, mais vraiment architecte et non pas seulement se dire tel.

Car naguère encore, pour construire une maison, un château, un immeuble de rapport, une villa, un casino ou une église, il suffisait de s'entendre avec un entrepreneur et de coucher sur le papier un plan.

L'entrepreneur qui, généralement, connaît son métier, redressait les erreurs de l'architecte qui, souvent, ne connaissait pas le sien.

Vous avouerez que c'était un peu fort. On ne permettait pas aux gens de se dire métricien sans diplôme, ni médecin, ni ingénieur, ni avocat. Pourtant il serait moins grave de prononcer une plaidoirie sans être licencié ou docteur en droit que de construire une maison qui risquerait de s'écrouler sur la tête de ses occupants ou de déshonorer un beau site.

C'est un métier d'être architecte, c'est même un beau métier. L'architecte, selon l'étymologie grecque, c'est le « chef ouvrier », celui dont le savoir dirige les autres. Pour diriger les autres il faut être savant.

Il était souverainement injuste qu'on fit l'histoire des jeunes gens pendant des années à l'école des Beaux-Arts, alors que d'autres, sans la moindre étude, s'établissaient, n'ayant d'autres difficultés et dépenses que celle de faire visser une plaque à la porte de leur maison.

Vous allez me dire que la profession d'architecte n'était pas la seule qu'on pouvait exercer au pied levé, sans en avoir la capacité, que nous avons vu, par exemple, des citoyens s'improviser hommes d'Etat sans s'être préparés à ce dangereux office.

C'est vrai, c'est hélas ! vrai et nous voyons aujourd'hui où cela nous a conduits.

POUR LA CULTURE DU MURIER

« La France doit produire et transformer tout ce dont elle a besoin pour vivre et prospérer. » (Le MARIÉCHAL, 1^{er} janvier 1941).

Le Murier — *Morus Alba* — bel arbre pouvant atteindre 15 à 18 mètres de hauteur sur 1 m. à 1 m. 50 de diamètre, avait jadis dans le Lot, sur des sols légers, de nombreux représentants. Dès 1831, on lui signale qu'il n'était plus cultivé à cause de la maladie décimant les vers à soie.

Que n'a-t-on su prévoir, car aujourd'hui le Murier originaire de Chine, importé d'Italie chez nous sous Charles VIII à la suite des guerres engagées par ce souverain contre la Péninsule, à croissance lente mais de grande longévité et supportant bien la sécheresse, se révèle comme un véritable ami de l'Homme.

Par ailleurs, 100 kgs de ce bois écorté est susceptible, grâce à la faculté qu'il possède de facilement repousser de souche, de boucher les fonds dans les peuplements de Châtagniers et d'Yeuses où déjà la résistance des formations se marque d'elle-même. Associé avec le Marronnier d'Inde, il renforcerait ainsi les oasis de verdure progressive constituées çà et là.

Ensuite, le bois du Murier, à aubier peu abondant, réduit à 3, 5 couches, serait très apprécié dans la boissellerie, le charbonnage et aussi l'hénerie à cause de sa belle couleur jaune citron et de son remarquable poli. Les déchets donneraient de solides chevilles et de bons échafas.

Par ailleurs, 100 kgs de ce bois écorté rendent par distillation 2 litres d'alcool pur. Son écorce renferme des fibres libériennes fines et déliées, parallèles en longueur, dont on tirerait soit une filasse à usage textile, soit une pâte cellulosique apte à la fabrication d'un papier de toute première qualité.

Cette utilisation — quasi-ignorée — existe à vrai dire du « vieux-neuf ». Elle était connue des Chinois et fut redécouverte en France par Olivier de Serres qui lui consacra tout un chapitre dans son « Théâtre de l'Agriculture et Mesnage des Champs » paru en 1600. Après quoi, de nouveau sommé et oublié jusqu'en 1862 où Cabanis présente au public, avec un succès d'estime mais non commercial, des échantillons d'un tissu de fibres de Murier dit « Murine ». Cette tentative de lancement avortée ne fut cependant pas perdue pour tout le monde. Des études serrées furent entreprises à l'étranger à la suite desquelles il fut déterminé que le rendement en filasse équivalait à 20 % du poids de l'écorce et qu'un Murier donnait annuellement 2 kgs de fibres. Ces quantités peuvent paraître bien minimes, mais on verra plus loin que « les petits ruisseaux font les grandes rivières ».

D'autre part, les caractères microscopiques chimiques, la structure, la résistance à la fibre, l'action des tinctoriaux sur elle furent analysés avec des résultats dépassant toutes les espérances. Le résultat de tous ces travaux de laboratoire s'inscrit dans un pays voisin du nôtre « où fleurit l'Orange » par une production de 250.000 quintaux par an de « chiffon » provenant des fibres de ses 150 millions de Muriers.

Les feuilles non seulement servent à la nourriture des animaux domestiques, mais encore à l'élevage des vers à soie. Depuis plus de cent ans la sériciculture a fait des progrès et les maladies des vers ont trouvé leur prophylaxie.

L'arbre producteur de toutes ces matières premières d'intérêt majeur ne manque pas ailleurs que dans le Lot. Cependant sa culture pourrait être multipliée considérablement par des plantations nouvelles. Le Quercy — où l'arbre a existé et où il a disparu pour des motifs accessoires — fournirait un jour, si on le veut, un appoint qui ne serait pas négligeable.

Du Murier, et le bois et l'écorce et la feuille. Enrichissent trois fois celui qui les recueille.

Ce distique — un peu modifié pour les besoins de la cause selon la marche ascendante de la science pratique — emprunté à François de Neufchâteau, donnera la meilleure des conclusions à cet exposé en faveur d'une ressource négligée par « manque à gagner ».

La vie se faisait trop aisée et trop belle. Des productions que notre terre de France aurait dû fournir s'importaient sans aucun effort. Avec les sources du Papier, du Lin, du Coton, de la Soie taries, les nécessités obligent impérieusement à se replier sur soi-même. Plantons donc du Murier car « un trésor est caché dedans ».

SAGOT-LESAGE.

Trains de voyageurs limités ou supprimés

A partir du 15 janvier 1941, en raison de la pénurie de charbon et d'huiles de graissage, la S.N.C.F. se trouve dans l'obligation de supprimer ou de limiter la circulation d'un certain nombre de trains de voyageurs.

Les indicateurs mis en vente à partir de cette date tiendront compte de ces modifications soit au moyen d'encarts, soit à l'occasion d'éditions nouvelles. Des avis au public affichés dans les gares donnent la liste des trains supprimés ou limités.

La S.N.C.F. s'excuse de ces nouvelles restrictions imposées au public. Ce dernier comprendra que le charbon doit être en premier lieu réservé au transport des marchandises et des denrées indispensables à la vie du pays.

Les Transporteurs Routiers

Les déclarations de Délégués de Sections au Bureau de Groupement Départemental des Transporteurs Routiers du Lot qui devaient avoir lieu le 13 janvier 1941, à la Mairie de Cahors, sont reportées à une date ultérieure. Des convocations individuelles seront envoyées.

BIENTOT

Pour que la France renaisse, faites renaitre le régionalisme !... Telle est une des pensées directrices du Gouvernement !

Ici, dans le Lot, on a été un des premiers à répondre à cet appel et l'on s'organise sur tous les terrains en conséquence.

D'abord on a senti la nécessité d'un organe spécial à cette entreprise, et, comme l'action doit suivre aussitôt la pensée, eh ! bien cet organe on va le lui donner !

Trop absorbée par d'autres devoirs la presse quotidienne ou périodique ne peut pas consacrer assez de place au régionalisme, il lui faut une publication qui n'ait d'autre raison d'être et d'autre mission que de se faire le reflet de la vie quercynoise dans son présent et dans son passé, de faire rayonner l'originalité de notre région, sa fibre, sa personnalité qui s'insère dans l'harmonieux ensemble de la Grande Patrie.

Où ! Une revue qui nous dise le Quercy d'aujourd'hui et celui d'autrefois, son histoire, ses mœurs, sa littérature, ses sites, ses paysans, ses villageois, ses héros et ses gloires, ses aspirations et ses vœux.

Eh ! bien, vous allez l'avoir et il faudra la soutenir et la répandre. Nous vous donnerons bientôt d'autres détails sur cette revue illustrée, son programme, sa rédaction, sa présentation.

Sachez seulement aujourd'hui qu'on y travaillera, qu'on la prépare, qu'elle paraîtra bientôt.

Et qu'elle portera fièrement, comme un drapeau, ce seul mot qui enferme tant de choses en sa brièveté : **Quercy !**

A LA JEUNESSE

Le Secrétaire Général à la Jeunesse est une des créations de l'Etat Nouveau. Disons tout de suite que le nouvel organisme n'a pas pour but de « caporaliser » la jeunesse, en l'embrigadant de gré ou de force dans des formations d'allure militaire.

Il se garde de porter atteinte aux « mouvements » de toutes sortes, qui ont fait leur preuve, en dehors des formations politiques. Il respecte leur diversité. Il encourage leur activité, il développe leurs moyens, en leur demandant, en échange, de collaborer sans arrière-pensées à l'œuvre morale et civique du Maréchal Pétain.

La discipline qu'il exige d'eux est souple et la sollicitude qu'il leur démontre est égale pour tous. Il ne veut marquer aucune préférence aux Scouts de France, aux Jeunes, aux Compagnons de France, etc., plutôt qu'à telle autre association.

Mais les « Mouvements » ne sont pas tout. En effet, dans l'état actuel des choses, ils ne rassemblent qu'une partie de la génération montante.

C'est pourquoi le Secrétaire Général envisage l'institution de « Maisons de la Jeunesse », qui, dans chaque canton, serviront de lieux de rencontre pour tous les jeunes de 14 à 21 ans. Les adolescents n'y trouveront pas seulement les moyens d'organiser leurs loisirs et de poursuivre leur entraînement physique ; ils pourront encore commencer leur instruction professionnelle ou la perfectionner. Ils apprendront surtout à collaborer ensemble en vue du bien commun.

Cependant une préoccupation s'impose, celle du chômage, qui éprouve plusieurs centaines de milliers de jeunes.

M. Georges Lamirand, Secrétaire général à la Jeunesse, qui est un technicien réaliste en même temps qu'un véritable apôtre social, s'est donné pour mission de résoudre le plus rapidement possible ce grave problème. Dès le début de l'année prochaine, des milliers de jeunes sans travail seront reçus dans les « Ateliers de la Jeunesse », ouverts souvent avec le concours des « Mouvements » ou d'organismes privés, mais toujours sous la direction absolue du Secrétaire général.

Ils n'y trouveront pas seulement une occupation rémunérée, mais ils y apprendront encore les éléments de culture, l'orientation professionnelle, l'esprit civique, nécessaires à une génération fortement constituée. Pour réaliser le plus vite possible et dans les conditions les plus favorables ce problème considérable, il est placé, à la tête de chaque région du territoire, un « Délégué régional à la Jeunesse ». Ce délégué est le représentant direct du Secrétaire général.

Tous les Services relatifs aux « Mouvements », aux « Maisons de la Jeunesse », à la direction morale des Ateliers de la Jeunesse, à l'action civique des Jeunes, dépendent de lui.

D'autre part, en vue de résoudre dans le plus bref délai les problèmes matériels posés par l'emploi des sans-travail, le Secrétaire général sollicite le concours de personnalités qualifiées. Leur mission est de coordonner tous les efforts en accord avec le Délégué régional à la Jeunesse. Elle s'exerce surtout sur le plan technique. Ce sont : « Les Commissaires régionaux au chômage des Jeunes ».

Il est encore de multiples aspects dans l'activité du Secrétaire général à la Jeunesse. Ses premières explications, en tout cas, font ressortir l'énorme importance du Secrétaire général dont la réussite conditionne en grande partie l'avenir de la Patrie.

Gendarmerie

MM. Mercadié et Teissadou, gendarmes de la brigade de Martel, sont nommés, le premier à la brigade de Barcelonne (Gers), et le deuxième à la brigade de Castelsarrazin (Tarn-et-Garonne).
MM. Tuffat et Boscus, du peloton de gendarmerie, sont nommés gendarmes à Martel.

Nos Echos

Le « Salon » de Cahors !

Eh ! bien, nous aussi à Cahors, nous avons eu notre petit « Salon » ! Et nous n'en sommes pas peu fiers ! Grâce en soit rendue à l'Initiateur, notre architecte départemental, M. Ducrot, qui, l'administration n'a pas dépourvu de sa nature artistique ; grâce en soit rendue à notre Préfet, M. Bézagay, qui a aidé de tout son pouvoir cette jolte initiative en lui offrant comme local d'exposition la belle salle du Conseil Général, qui se prête magnifiquement à cette destination. Et surtout, grâce en soit rendue à ce groupe de jeunes et fiers artistes qui n'ont pas voulu rester acablés par la défaite.

Ils n'ont pas été longs à ranimer la flamme leur a pas fallu longtemps pour se relever. A peine rassemblés, comme nous osons, ils ont décidé de se remettre au travail. Ils ont repris le pinceau, la plume et le burin comme nos paysans, revenus aux champs, ont repris leurs pioches et leurs charrues !

Il y a toute la France, là-dedans ! Le travail de la terre et celui de l'esprit ! Le travail des champs et celui du cerveau ! Voilà notre chance, notre vraie et notre belle chance de redressement national : les valeurs intellectuelles qui relèvent de nos artistes et de nos écrivains, et la grande besogne nourricière de l'humanité qui est celle de nos agriculteurs !

Honneur donc à ces artistes qui n'ont pas voulu se laisser abattre ! Que chacun, dans son domaine et dans son métier, puisse les imiter et nous verrons bientôt « reléguer et reverdir » notre beau pays, comme nous

l'a promis le Maréchal ! Et, de grand cœur, nous les félicitons du beau succès, si mérité, que leur entreprise a remporté à Cahors !

— Il n'y a, me disait un de ces jeunes peintres, il n'y a de mort chez nous qu'un régime et qui ne vaut pas qu'on le pleure ! Un régime pourri, ruiné par le dedans, vidé comme une vieille outre rongée de l'intérieur par les vers. Ce régime est fomenté. Mais la France, avec toutes ses valeurs morales et spirituelles, reste.

C'est vrai ! La belle France dont nous rêvons ces artistes de nous avoir donné à Cahors la preuve qu'elle est encore là — et même un peu là !

C'est vexant, tout de même. Nous espérons bien que l'hiver est fini, à Cahors du moins ! Non pas, hélas ! sur le calendrier ni dans la succession naturelle des jours qui nous fera attendre encore longtemps les fleurs et les fruits du printemps ! Mais que nous pourrions les espérer sans patanger dans la neige ou glisser sur le verglas.

De la neige à Cahors ! Il n'y a que les Cadurciens pour en être ôtés. Et leur surprise surprend beaucoup nos compatriotes du Nord et de l'Est réfugiés chez nous. Et il y a quelque chose de vexant que je vais vous dire. L'autre jour, en causant avec un réfugié du Jura, il ne manquait pas de prendre sur moi sa revanche.

Eh ! bien, me disait-il, mais à voir vos rues, vos boulevards et vos collines en rond autour de la ville couverts de neige, il me semble presque que je suis revenu dans mon Jura natal.

Et comme je l'assurai qu'il ne fallait pas emporter cette impression et qu'un froid pareil est vraiment exceptionnel dans le Lot, je vis se dessiner sur ses lèvres un sourire sceptique. Et je compris qu'il était inutile d'insister.

Allons, pensai-je, encore un qui ne vendra pas croire au Midi. Encore un qui retournera chez lui persuadé que nous sommes tous de Tarascon et tous des blagueurs !

